

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00273

Numéro SIREN : 520 435 009

Nom ou dénomination : A + ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 9475

SAS A + ENERGIES

25 AVENUE DE LA CAPELADO

34160 CASTRIES

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

PROJET DE BILAN au 30/09/2020

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 15
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	16 à 18
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	19 à 41
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	42

AMP CONSEILS MONTPELLIER

11 RUE CLAUDE FRANCOIS

PARC 2000

34080 MONTPELLIER

04.67.40.74.90

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A + ENERGIES
25 AVENUE DE LA CAPELADO
34160 CASTRIES

relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 044 289 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	16 998 715 Euros
- Résultat net comptable,	521 681 Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 15/11/2020

MUSTAPHA ATTOU
Expert-comptable

SAS A + ENERGIES

25 AVENUE DE LA CAPELADO

34160 CASTRIES



COMPTES ANNUELS

AMP CONSEILS MONTPELLIER
11 RUE CLAUDE FRANCOIS
PARC 2000
34080 MONTPELLIER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	32 225	18 370	13 855	7 303	6 552	89.72
	Concessions, brevets et droits similaires	29 997	25 598	4 399	11 854	7 455	62.89
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	27 395	3 581	23 814	4 298	19 516	454.04
	Installations techniques, matériel et outillage	17 632	2 856	14 776	2 106	12 670	601.52
	Autres immobilisations corporelles	259 381	126 796	132 585	74 255	58 329	78.55
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	48 050		48 050	38 150	9 900	25.95
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				3 850	3 850	100.00
	Prêts	2 809		2 809	6 759	3 950	58.44
	Autres immobilisations financières	79 575		79 575	69 254	10 321	14.90
	Total II	497 063	177 201	319 862	217 829	102 033	46.84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	428 321		428 321	304 052	124 269	40.87
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	533 233		533 233	421 221	112 011	26.59
	Avances et acomptes versés sur commandes				15 130	15 130	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 434 799	210 822	1 223 978	1 803 702	579 725	32.14
	Autres créances	366 717	30 001	336 716	424 294	87 578	20.64
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	1 800		1 800		1 800	
	Disponibilités	3 181 583		3 181 583	1 308 240	1 873 343	143.20
	Charges constatées d'avance (3)	18 796		18 796	47 203	28 407	60.18
	Total III	5 965 249	240 823	5 724 427	4 323 843	1 400 584	32.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 462 313	418 024	6 044 289	4 541 672	1 502 617	33.09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

15 309

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/202012		Exercice N-1 30/09/201912		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	200 000		200 000			
	Réserves						
	Réserve légale	20 000		5 000		15 000	300.00
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	694 841		441 509		253 332	57.38
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	521 681		518 332		3 349	0.65
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 436 522		1 164 841		271 681	23.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	204 926		159 002		45 924	28.88
	Total III	204 926		159 002		45 924	28.88
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 566 105		50 000		1 516 105	NS
	Concours bancaires courants	5 144		11 075		5 931	53.55
	Emprunts et dettes financières diverses	9 314		26 150		16 835	64.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 415 715		1 964 203		548 489	27.92
	Dettes fiscales et sociales	1 317 491		1 118 555		198 936	17.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 500		2 500	100.00
	Autres dettes	89 072		45 347		43 725	96.42
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 402 840		3 217 829		1 185 011	36.83
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 044 289		4 541 672		1 502 617	33.09
		4 402 840		3 217 829			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	16 487 151		16 487 151	15 299 682		1 187 470	7.76
Production vendue de biens							
Production vendue de services	511 563		511 563	409 771		101 793	24.84
Chiffre d'affaires NET	16 998 715		16 998 715	15 709 452		1 289 262	8.21
Production stockée			124 269	102 100		22 169	21.71
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				3 316		3 316	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			355 311	93 303		262 009	280.82
Autres produits			269	27		242	910.82
Total des Produits d'exploitation (I)			17 478 564	15 908 198		1 570 366	9.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 938 969	4 506 466		432 503	9.60
Variation de stock (marchandises)			112 011	176 131		64 119	36.40
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 954	917		2 037	222.25
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 673 431	5 595 672		1 077 759	19.26
Impôts, taxes et versements assimilés			176 648	179 359		2 711	1.51
Salaires et traitements			3 436 919	3 318 073		118 846	3.58
Charges sociales			993 356	1 245 419		252 062	20.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76 117	64 891		11 226	17.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			89 603	75 741		13 862	18.30
Dotations aux provisions			121 136	159 002		37 865	23.81
Autres charges			54 516	6 504		48 012	738.17
Total des Charges d'exploitation (II)			16 451 638	14 975 912		1 475 725	9.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 026 927	932 286		94 641	10.15
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs313 193
402 832

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	30/09/2020 12	30/09/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	500		500	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 129		2 129	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 629		2 629	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 001		30 001	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 235	3 814	2 579-	67.62-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	31 236	3 814	27 422	719.08
2. Résultat financier (V-VI)	28 607-	3 814-	24 793-	650.13-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	998 320	928 473	69 847	7.52
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	317 098	24 996	292 102	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 451		39 451	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	356 549	24 996	331 553	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	421 365	47 912	373 454	779.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60 759	2 411	58 348	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	482 124	50 323	431 801	858.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	125 575-	25 327-	100 248-	395.81-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	131 978	147 195	15 217-	10.34-
Impôts sur les bénéfices (X)	219 086	237 618	18 532-	7.80-
Total des produits (I+III+V+VII)	17 837 743	15 933 194	1 904 549	11.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 316 061	15 414 862	1 901 200	12.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	521 681	518 332	3 349	0.65
	167 402	97 849		

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Evaluation des matières et marchandises	12
Evaluations des produits et en cours	12
Dépréciation des stocks et en cours	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Variation des capitaux propres	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 044 288.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 998 714.53 Euros et dégageant un bénéfice de 521 681.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

PRETS GARANTIES PAR L'ETAT

La société a souscrit en Avril 2020 des prêts garanties par l'état pour un montant total de 1 500 000,00€ pour se prémunir d'éventuels aléas liés à la crise Covid-19.

NOUVELLES AGENCES:

Dans le cadre de son développement la société a ouvert 7 nouvelles agences dans les villes suivantes :

- LA VILLES AUX DAMES
- MONTANAY
- BRUZ
- MORLAAS
- MILLAU
- NARBONNE
- BOURG LES VALENCE

RESERVES SPECIALE DE PARTICIPATION:

Notre société a continuée au 30/09/2020 le dispositif de la participation des salariés aux resultats de l'entreprise pour un montant de brut de 131.978 euros.

FRAIS R&D "CRM":

A+ ENERGIES a acquis en 2018 pour un nouvel outil externe, développé par XEFI Software, plus performant et plus adapté aux particularités de la société. En 2019, la société a renforcée cet outil par l'achat de nouveau modules complémentaires intégrant la partie facturation. En 2020, notre Société a accéléré la digitalisation des processus de commandes et de financement des clients. La qualité des relations clients est accentuée avec des applications QRCODE de communication et un site INTERNET réactualisé. L'outil CRM continue à être développé par briques additionnelles et conforte ainsi son rôle dédié à la politique commerciale et marketing de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

DOSSIER " EUROSOL " :

A+ Energies a développé un concept qui intègre un produit acheté, auprès du fournisseur EUROSOL, axé sur l'énergie éolienne, qui, selon les données techniques de ce dernier, avait, pour les clients, un rendement important mais également une rentabilité économique très satisfaisante.

Malheureusement, les performances de ce produit se sont avérées bien en dessous des promesses du fournisseur (EUROSOL) et le produit était sujet à des pannes fréquentes qui ont entraîné de nombreux SAV et litiges.

Dans un premier temps EUROSOL a minimisé l'étendu de la problématique en faisant supporter les désordres et la confusion à ses différents sous-traitants. Malheureusement, la récurrence des problèmes a obligé A+ Energies à facturer à EUROSOL le SAV et les matériels mis à la disposition des clients sur l'année 2013 pour un montant de 178.311 euros HT.

La société avait donc provisionné l'intégralité de la créance. Cette provision s'élevait à 178.311 euros.

Il a été décidé à la clôture de cet exercice, de passer d'une part, en perte exceptionnelle cette créance incertaine au regard de la procédure de liquidation judiciaire dont cette dernière fait l'objet et d'autre part, de passer en produits exceptionnels, la dette prescrite à ce jour d'un montant de 117. 937,21 euros HT.

DOSSIER " ARTYS " :

Suite à la défaillance du groupe ARTYS, auprès duquel la société A+ENERGIES était cliente et fournisseur, cette dernière a enregistrée un certain nombre d'impayés pour la somme de 58.969 euros HT.

Une provision avait été constatée du même montant dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2013.

Il a été décidé à la clôture de cet exercice, de passer d'une part, en perte exceptionnelle, la créance dans son intégralité pour un montant de 210.979,65 euros HT au regard de la procédure de liquidation judiciaire dont cette dernière fait l'objet et d'autre part, de passer en produits exceptionnels, la dette prescrite à ce jour d'un montant de 171.897,86 HT.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	20 245		11 980
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	27 572		2 425
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 956		22 439
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 999		14 633
Installations générales agencements aménagements divers	17 789		2 277
Matériel de transport	67 204		104 023
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 150		32 911
TOTAL	153 098		176 283
Autres participations	38 150		43 150
Autres titres immobilisés	3 850		3 850
Prêts, autres immobilisations financières	76 013		8 921
TOTAL	118 013		48 221
TOTAL GENERAL	318 928		238 909

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			32 225	32 225
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			29 997	29 997
Installations générales agencements aménagements constr.		0	27 395	27 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 632	17 632
Installations générales agencements aménagements divers			20 066	20 066
Matériel de transport		24 973	146 254	146 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			93 061	93 061
TOTAL		24 973	304 408	304 408
Autres participations		33 250	48 050	48 050
Prêts, autres immobilisations financières		2 550	82 384	82 384
TOTAL		35 800	130 434	130 434
TOTAL GENERAL		60 773	497 063	497 063

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	12 942	5 428		18 370
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 718	9 880		25 598
Installations générales agencements aménagements constr.	658	2 923		3 581
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	893	1 963		2 856
Installations générales agencements aménagements divers	4 470	4 460		8 930
Matériel de transport	41 493	26 514	14	67 993
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 924	24 949		49 873
TOTAL	72 438	60 809	14	133 233
TOTAL GENERAL	101 098	76 117	14	177 201

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 428				
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 880				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 923				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 963				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 460				
Matériel de transport	26 514				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 949				
TOTAL	60 809				
TOTAL GENERAL	76 117				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	93 790	21 478	10 000		105 268
Autres provisions pour risques et charges	65 212	99 658	65 212		99 658
TOTAL	159 002	121 136	75 212		204 926

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	388 596	89 603	267 377		210 822
Autres provisions pour dépréciation		30 001			30 001
TOTAL	388 596	119 604	267 377		240 823
TOTAL GENERAL	547 597	240 740	342 589		445 749
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		210 739 30 001	342 588		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 809	2 809	
Autres immobilisations financières	79 575	12 500	67 075
Clients douteux ou litigieux	277 454	277 454	
Autres créances clients	1 157 346	1 157 346	
Personnel et comptes rattachés	11 644	11 644	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 501	33 501	
Taxe sur la valeur ajoutée	108 622	108 622	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	71 080	71 080	
Groupe et associés	4 685	4 685	
Débiteurs divers	137 186	137 186	
Charges constatées d'avance	18 796	18 796	
TOTAL	1 902 697	1 835 622	67 075
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 450		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46 249	46 249		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 525 000	1 525 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 415 715	1 415 715		
Personnel et comptes rattachés	571 218	571 218		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	357 430	357 430		
Impôts sur les bénéfices	64 086	64 086		
Taxe sur la valeur ajoutée	219 112	219 112		
Autres impôts taxes et assimilés	105 644	105 644		
Groupe et associés	9 314	9 314		
Autres dettes	89 072	89 072		
TOTAL	4 402 840	4 402 840		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 542 989			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 375			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	2 000			2 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. En l'espèce aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constatée à la date de clôture.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	2 129
Créances clients et comptes rattachés	110 583
Autres créances	15 052
Total	127 765

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 634
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 924
Dettes fiscales et sociales	426 534
Autres dettes	83 821
Total	769 913

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 796
Total	18 796

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	646 509
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	268 332
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	914 841
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	914 841
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	914 841
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	17
Employés	83
Ouvriers	6
Total	112

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 400,00 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 400,00 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS A + ENERGIES
34160 CASTRIES

Page : 15

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS A+ ENERGIES LEASE	50 000		80.00	40 000	40 000						CREATION
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS CONFORT +	15 000		21.00	3 150	3 150	63					CREATION
- SAS ACTIONS + ENERGIES	15 000		21.00	3 150	3 150						CREATION
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											
- françaises	35 000		5.00	1 750	1 750	14 032				500	

Le 15/11/2020
MD CORPORATE PRESIDENT

SAS A + ENERGIES

25 AVENUE DE LA CAPELADO

34160 CASTRIES



DOSSIER FISCAL

AMP CONSEILS MONTPELLIER
11 RUE CLAUDE FRANCOIS
PARC 2000
34080 MONTPELLIER



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SAS A + ENERGIES				25 AVENUE DE LA CAPELADO	
SIRET	5	2	0	4	34160 CASTRIES
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	255 116	Bénéfice imposable à 28%	500 000	Déficit
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGI D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
AMP CONSEILS MONTPELLIER 11 RUE CLAUDE FRANCOIS PARC 2000 34080 MONTPELLIER Tél: 04.67.40.74.90				Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 15/11/2020	
				Lieu: CASTRIES	
				Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature MD CORPORATE	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	250 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	7 500
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	242 500
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	250 000

I

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Cf état annexe

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

30/09/2020

H | ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

[illegible]

Désignation de l'entreprise :		SAS A + ENERGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12					
Adresse de l'entreprise		25 AVENUE DE LA CAPELADO		34160 CASTRIES		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*								52043500900094		Néant ☐ *	
						Exercice N clos le,		130092020		N-1	
						130092019					
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net			
		1		2		3		4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ		18 370		13 855		7 303	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		25 598		4 399		11 854	
	Fonds commercial (1)	AH		AI							
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ		3 581		23 814		4 298	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		2 856		14 776		2 106	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		126 796		132 585		74 255	
	Immobilisations en cours	AV		AW							
	Avances et acomptes	AX		AY							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU		CV		48 050		48 050		38 150	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD		BE						3 850	
	Prêts	BF		BG		2 809		2 809		6 759	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		79 575		79 575		69 254	
TOTAL (II)		BJ		BK		177 201		319 862		217 829	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM							
	En cours de production de biens	BN		BO		428 321		428 321		304 052	
	En cours de production de services	BP		BQ							
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
	Marchandises	BT		BU		533 233		533 233		421 221	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						15 130	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		210 822		1 223 978		1 803 702	
	Autres créances (3)	BZ		CA		366 717		336 716		424 294	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		1 800		1 800			
CRÉANCES	Disponibilités	CF		CG		3 181 583		3 181 583		1 308 240	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		18 796		18 796		47 203	
	TOTAL (III)	CJ		CK		5 965 249		240 823		5 724 427	
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA		6 462 313		418 024		6 044 289	
										4 541 672	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		15 309		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200...000.....)					DA	200 000	200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				)	DC					
	Réserve légale (3)					DD	20 000	5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				)	DG	694 841	441 509			
	Report à nouveau					DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	521 681	518 332			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	1 436 522	1 164 841			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM				
Avances conditionnées					DN						
TOTAL (II)					DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	204 926	159 002			
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR	204 926	159 002			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	1 571 249	61 075			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				)	DV	9 314	26 150			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 415 715	1 964 203			
	Dettes fiscales et sociales					DY	1 317 491	1 118 555			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		2 500			
	Autres dettes					EA	89 072	45 347			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB					
TOTAL (IV)					EC	4 402 840	3 217 829				
Ecart de conversion passif * (V)					ED						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	6 044 289	4 541 672				
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C					
				Ecart de réévaluation libre		1D					
				Réserve de réévaluation (1976)		1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	4 402 840	3 217 829			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	16 487 151	FB		FC	16 487 151	15 299 682	
	Production vendue	⎧ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	511 563	FH		FI	511 563	409 771	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	16 998 715	FK		FL	16 998 715	15 709 452	
	Production stockée*						FM	124 269	102 100	
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO		3 316	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	355 311	93 303	
	Autres produits (1) (11)						FQ	269	27	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 478 564	15 908 198	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 938 969	4 506 466	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(112 011)	(176 131)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 954	917	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	6 673 431	5 595 672	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	176 648	179 359	
	Salaires et traitements*						FY	3 436 919	3 318 073	
	Charges sociales (10)						FZ	993 356	1 245 419	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	⎧ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	76 117	64 891
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	89 603	75 741
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	121 136	159 002	
	Autres charges (12)						GE	54 516	6 504	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 451 638	14 975 912	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 026 927	932 286		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	500		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 129		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 629		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	30 001		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 235	3 814	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	31 236	3 814	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 607)	(3 814)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	998 320	928 473		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	317 098	24 996	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	39 451		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	356 549	24 996	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	421 365	47 912	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	60 759	2 411	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	482 124	50 323	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(125 575)	(25 327)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	131 978	147 195	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	219 086	237 618	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	17 837 743	15 933 194	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	17 316 061	15 414 862	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	521 681	518 332	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG	313 193		
										HP	167 402	97 849	
										HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H	402 832	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	12 723	29 291
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		Cf état annexe									482 124	356 549	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Cf état annexe									402 832	313 193		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

30/09/2020

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

30/09/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES													Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	20 245		D8				D9	11 980			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	27 572		KE				KF	2 425			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9	]		KJ			KK				KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1	]		KM			KN				KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants		M2	]		KP	4 956		KQ	22 439				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3	]		KS	2 999		KT	14 633				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	17 789		KW				KX	2 277			
		Matériel de transport *						KY	67 204		KZ				LA	104 023			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	60 150		LC				LD	32 911			
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI				LJ					
	Avances et acomptes						LK			LL				LM					
	TOTAL III						LN	153 098		LO				LP	176 283				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M				8T				
Autres participations						8U	38 150		8V				8W	43 150					
Autres titres immobilisés						1P	3 850		1R				1S	(3 850)					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	76 013		1U				1V	8 921					
TOTAL IV						LQ	118 013		LR				LS	48 221					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	318 928		ØH				ØJ	238 909					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
						1		2		3			4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN			CØ			DØ	32 225		D7	32 225			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO			LV			LW	29 997		1X	29 997			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG	0		MH	27 395		MI	27 395					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK	17 632		ML	17 632				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM			MN	20 066		MO	20 066					
		Matériel de transport		IV			MP	24 973		MQ	146 254		MR	146 254					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT	93 061		MU	93 061					
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB					
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF					
	TOTAL III				IY			NG	24 973		NH	304 408		NI	304 408				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW					
	Autres participations				1Ø			ØX	33 250		ØY	48 050		ØZ	48 050				
	Autres titres immobilisés				11			2B			2C			2D					
	Prêts et autres immobilisations financières				12			2E	2 550		2F	82 384		2G	82 384				
	TOTAL IV				13			NJ	35 800		NK	130 434		2H	130 434				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14			ØK	60 773		ØL	497 063		ØM	497 063				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N, clos le :

3 0 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIESNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	12 942	EL	5 428	EM		EN	18 370
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	15 718	PF	9 880	PG		PH	25 598
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	658	PW	2 923	PX		PY	3 581
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	893	QA	1 963	QB		QC	2 856
Autres immobilisations corporelles	Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 470	QE	4 460	QF		QG	8 930
	Matériel de transport	QH	41 493	QI	26 514	QJ	14	QK	67 993
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	24 924	QM	24 949	QN		QO	49 873
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	72 438	QV	60 809	QW	14	QX	133 233
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	101 098	ØP	76 117	ØQ	14	ØR	177 201

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ			NR		NS	NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	93 790	4B	21 478	4C	10 000	4D	105 268
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	65 212	5W	99 658	5X	65 212	5Y	99 658
	TOTAL II	5Z	159 002	TV	121 136	TW	75 212	TX	204 926
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	388 596	6U	89 603	6V	267 377	6W	210 822
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	30 001	6Z		7A	30 001
	TOTAL III	7B	388 596	TY	119 604	TZ	267 377	UA	240 823
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	547 597	UB	240 740	UC	342 588	UD	445 749
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	210 739	UF	342 588		
		- financières		UG	30 001	UH			
- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

30/09/2020

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

DGFIP N° 2057 2020

Page 30

Désignation de l'entreprise :SAS A + ENERGIES

Néant☐*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)		UP	2 809	UR	2 809	US		
		Autres immobilisations financières		UT	79 575	UV	12 500	UW	67 075	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	277 454	277 454					
	Autres créances clients		UX	1 157 346	1 157 346					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1							
	Personnel et comptes rattachés		UY	11 644	11 644					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	33 501	33 501					
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	108 622	108 622					
	collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	71 080	71 080					
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 685	4 685					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	137 186	137 186					
	Charges constatées d'avance		VS	18 796	18 796					
	TOTAUX				VT	1 902 697	VU	1 835 622	VV	67 075
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 500					
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	5 450					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	46 249	46 249					
	à plus de 1 an à l'origine			VH	1 525 000	1 525 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 415 715	1 415 715					
Personnel et comptes rattachés				8C	571 218	571 218					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	357 430	357 430					
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	64 086	64 086					
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	219 112	219 112					
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	105 644	105 644					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	9 314	9 314					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	89 072	89 072					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	4 402 840	VZ	4 402 840				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 542 989	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	27 375	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 0							
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	521 681		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	20 211		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	8 801			29 012			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			)						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	5 003			
	Amendes et pénalités		WJ	5 003		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	219 086				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)								I8				
			- imposées au taux de 0 %								ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN				
- Plus-values soumises au régime des fusions								WO							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	158 373		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR	933 155		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV			
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										WH			
		- imposées aux taux de 19 %										WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A			XA				
Produit net des actions et parts d'intérêts :												ZX			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZY			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											XD			
	Majoration d'amortissement *											XF			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG	178 039	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	178 039		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	755 116		XJ				
						déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	755 116		XO				

30/09/2020

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice				ZT	305 966
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB	15 000						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	518 332		Dividendes				ZD	253 332						
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions				ZE	250 000						
							Report à nouveau				ZF							
	TOTAL I			OF	518 332		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	518 332						
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	4 673 495		3 782 919								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ	354 730		312 585								
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	144 692		127 497								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	143 241		158 770								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	1 357 273		1 213 901								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	6 673 431		5 595 672								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	91 218		401								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS		)	9Z	85 430		178 957								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	176 648		179 359								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						YY	2 287 314		5 921 829								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 146 647		2 710 239								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*						OB	3 340 165										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL				
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO				
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	SENYWATT	28 500			28 500
	2	A+ TECH	5 000			5 000
	3	CB STARLEASE GERB				
	4	MERCEDES CLA	24 973	14		24 959
	5	CAUTION	2 300			2 300
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	14 250	(14 250)	(14 250)				
	2	1	(4 999)	(4 999)				
	3	2 200	2 200	2 200				
	4	23 000	(1 959)	(1 959)				
	5		(2 300)	(2 300)				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(21 308)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :
SAS A + ENERGIES

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A + ENERGIES					Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2019		et clos le : 30/09/2020		Durée en nombre de mois		1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :					YP	112
dont apprentis					YF	
dont handicapés					YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	16 998 715
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT	
TOTAL 1					OX	16 998 715
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	269
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE	
Subventions d'exploitation reçues					OF	
Variation positive des stocks					OD	236 281
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	12 723
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	313 193
TOTAL 2					OM	562 465
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats					ON	7 588 630
Variation négative des stocks					OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	3 526 330
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	42 941
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	443 811
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY	
TOTAL 3					OJ	11 601 712
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	5 959 468
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	5 959 468
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	16 998 715	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 112
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX	
Période de référence			GY	01/10/2019	GZ	30/09/2020
Date de cessation					HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 5 2 0 4 3 5 0 0 9 0 0 0 9 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A + ENERGIES

ADRESSE (voie) 25 AVENUE DE LA CAPELADO

CODE POSTAL 34160 VILLE CASTRIES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 940

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 60

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination MD CORPORATE

N° SIREN (si société établie en France) 834665010 % de détention 66.00 Nb de parts ou actions 1 320

Adresse : N° 8 Voie CHE DE SAINT-ROMAN

Code postal 30470 Commune AIMARGUES Pays

Forme juridique SASU Dénomination ATAWAD

N° SIREN (si société établie en France) 822076709 % de détention 31.00 Nb de parts ou actions 620

Adresse : N° 290 Voie CHEMIN DE LA CAMARGUE

Code postal 30920 Commune CODOGNAN Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 0 0 9 2 0 2 0	N° SIRET	5 2 0 4 3 5 0 0 9 0 0 0 9 4
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS A + ENERGIES		
ADRESSE (voie)	25 AVENUE DE LA CAPELADO		
CODE POSTAL	34160	VILLE	CASTRIES
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5	6

Forme juridique	SAS	Dénomination	A+ ENERGIES LEASE		
N° SIREN (si société établie en France)	8 7 9 9 5 9 1 3 8			% de détention	80.00
Adresse :	N°	Voie			
	25	AVENUE DE LA CAPELADO			
	Code postal	Commune	Pays		
	34160	CASTRIES	France		
Forme juridique	SAS	Dénomination	CONFORT +		
N° SIREN (si société établie en France)	8 7 9 9 9 1 9 6 6			% de détention	21.00
Adresse :	N°	Voie			
	25	AVENUE DE LA CAPELADO			
	Code postal	Commune	Pays		
	34160	CASTRIES	France		
Forme juridique	SAS	Dénomination	ACTIONS + ENERGIES		
N° SIREN (si société établie en France)	8 5 0 6 4 8 9 8 1			% de détention	21.00
Adresse :	N°	Voie			
	25	AVENUE DE LA CAPELADO			
	Code postal	Commune	Pays		
	34160	CASTRIES			
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS A + ENERGIES

25 AVENUE DE LA CAPELADO

34160 CASTRIES



DOSSIER DE GESTION

AMP CONSEILS MONTPELLIER
11 RUE CLAUDE FRANCOIS
PARC 2000
34080 MONTPELLIER

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1 *	
	30/09/2020	12		30/09/2019	12		Euros	%
Ventes marchandises + Production	17 122 984		100.00	15 811 553		100.00	1 311 431	8.29
+ Ventes de marchandises	16 487 151		100.00	15 299 682		100.00	1 187 470	7.76
- Coût d'achat des marchandises vendues	4 826 958		29.28	4 330 335		28.30	496 623	11.47
Marge commerciale	11 660 194		70.72	10 969 347		71.70	690 847	6.30
+ Production vendue	511 563		80.46	409 771		80.05	101 793	24.84
+ Production stockée ou déstockage	124 269		19.54	102 100		19.95	22 169	21.71
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	635 832		100.00	511 871		100.00	123 961	24.22
- Matières premières, approvisionnements consommés	2 954		0.46	917		0.18	2 037	222.25
- Sous traitance directe	2 390 195		375.92	2 107 995		411.82	282 201	13.39
Marge brute de production	1 757 317		276.38	1 597 040		312.00	160 277	10.04
Marge brute globale	9 902 877		57.83	9 372 306		59.28	530 570	5.66
- Autres achats + charges externes	4 283 236		25.01	3 487 677		22.06	795 558	22.81
Valeur ajoutée	5 619 641		32.82	5 884 629		37.22	264 988	4.50
+ Subventions d'exploitation				3 316		0.02	3 316	100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	176 648		1.03	179 359		1.13	2 711	1.51
- Salaires du personnel	3 436 919		20.07	3 318 073		20.99	118 846	3.58
- Charges sociales du personnel	993 356		5.80	1 245 419		7.88	252 062	20.24
Excédent brut d'exploitation	1 012 718		5.91	1 145 095		7.24	132 377	11.56
+ Autres produits de gestion courante	269			27			242	910.82
- Autres charges de gestion courante	54 516		0.32	6 504		0.04	48 012	738.17
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	355 311		2.08	93 303		0.59	262 009	280.82
- Dotations aux amortissements	76 117		0.44	64 891		0.41	11 226	17.30
- Dotations aux provisions	210 739		1.23	234 743		1.48	24 004	10.23
Résultat d'exploitation	1 026 927		6.00	932 286		5.90	94 641	10.15
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers	2 629		0.02				2 629	
- Charges financières	31 236		0.18	3 814		0.02	27 422	719.08
Résultat courant	998 320		5.83	928 473		5.87	69 847	7.52
+ Produits exceptionnels	356 549		2.08	24 996		0.16	331 553	NS
- Charges exceptionnelles	482 124		2.82	50 323		0.32	431 801	858.06
Résultat exceptionnel	125 575		0.73	25 327		0.16	100 248	395.81
- Impôt sur les bénéfices	219 086		1.28	237 618		1.50	18 532	7.80
- Participation des salariés	131 978		0.77	147 195		0.93	15 217	10.34
Résultat NET	521 681		3.05	518 332		3.28	3 349	0.65

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

A + ENERGIES
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 25 Avenue de la Capelado
34160 CASTRIES

520 435 009 R.C.S. MONTPELLIER

**PROCES VERBAL DES RESOLUTIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03 DECEMBRE 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 521 681 euros de la manière suivante :

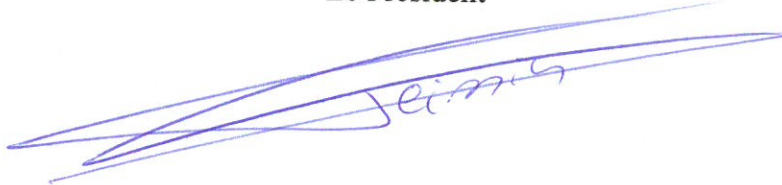
- Dividendes : 500 000 euros
- Autres réserves 21 681 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 936 522 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme
Le Président



A + ENERGIES
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 25 Avenue de la Capelado
34160 CASTRIES
520 435 009 R.C.S. MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 03 DECEMBRE 2020

Madame, Messieurs, et Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos 30 septembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat.
- le bilan.
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La société a continué dans sa politique de développement commerciale, avec l'ouverture d'agences pour élargir sa couverture nationale sur les regions Rhone Alpes et la Bretagne.

Dans un même temps A+ ENERGIES a du se confronter aux mesures drastiques de la crise sanitaire COVID-19 du mois de mars au mois de mai 2020 qui ont profondément contraints les

activités commerciales et jusqu'à ce jour les modalités d'exercice de son activité économique. L'augmentation de son chiffre d'affaires de 8,2 % par rapport à l'exercice précédant réaffirme sa position de leader du marché et sa capacité à assurer une exploitation en progression dans un contexte économique difficile, contraint et imprévisible.

La société A+ENERGIES a souscrit pour 1 500 000 € de Prêt Garanti par l'Etat en avril 2020 afin de sécuriser au maximum sa trésorerie dans un contexte économique incertain. In fine, la Société n'a pas utilisé ces fonds. !

Les créances et les dettes au bilan à l'origine des opérations antérieures avec les sociétés ARTYS et EUROSOL ont été soldé compte tenu des procédures de liquidation judiciaire dont ces sociétés font l'objet et de l'atteinte des délais de prescriptions légaux.

Par ailleurs, dans une politique continue de développement, la société a acquis 21% des titres de la SAS CONFORT + créée le 01/12/2019 (Siren : 879 991 966) et 80% des titres de la SAS A+LEASE créée le 01/12/2019 (Siren : 879 959 138) et 21% des titres de la SAS ACTIONS+ ENERGIES (Siren : 850648981).

A+ENERGIES a cédé la totalité de ses titres de la SAS RAP ENERGIES (anciennement nommée A+TECH) et 95% des titres de la SAS SOLUTIONS INVESTMENT GROUP (anciennement nommée SENNYWATT)

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a accéléré la digitalisation des processus de commandes et de financement des clients. La qualité des relations clients est accentuée avec des applications QR CODE de communication et un site INTERNET réactualisé.

L'outil CRM continue à être développé par briques additionnelles et conforte ainsi son rôle dédié à la politique commerciale et marketing de la société.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- augmenter son chiffre d'affaires en continuant le développement d'agences commerciales et proposer de nouvelles offres de produits technologiquement toujours plus efficaces.

- accélérer sa feuille de route stratégique de développement de son activité en ouvrant son capital à de nouveaux actionnaires. Dans cette perspective, A+ ENERGIES est engagée dans des négociations avec la société EODEN.

- le niveau très favorable de la trésorerie – hors PGE – constamment au delà de 1 500 000 € nous conduit à rembourser en intégralité ces prêts au terme du différé d'amortissement d'une année.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 16 998 715 euros. Il convient d'ajouter à cette somme 124 269 Euros d'augmentation de la production stockée ; 355 311 euros de reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges et 269 euros d'autres produits.

En conséquence, nos produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 17 478 564 euros.

Le montant des achats de matières premières et marchandises et des variations de stocks s'élève à 4 829 912 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 6 673 431 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 176 648 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 436 919 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 993 356 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 112 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 76 117 euros et celui des dotations aux provisions à 210 739 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 54 516 euros.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 16 451 638 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour 1 026 927 euros pour l'exercice.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 28 607 euros, le résultat courant avant impôts s'établit à 998 320 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de – 125 575 euros,
- d'une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 131 978 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de 219 086 euros.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 521 681 euros.

Au 30 septembre 2020, le total du bilan de la Société s'élève à 6 044 288 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 521 681 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Dividendes : 500 000 euros
- Autres réserves : 21 681 euros.

Il est précisé que ces dividendes seront éligibles à l'abattement de 40% pour 15 000 euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 936 522 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code. Il ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 des dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 34 015 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Notre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes antérieures :

- Exercice clos au 30/09/2019 : 250 000 euros
- Exercice clos au 30/09/2018 : 181 159 euros
- Exercice clos au 30/09/2017 : 118 343 euros

Il est précisé qu'une partie de ces dividendes ont été éligibles à l'abattement de 40%.

- Exercice clos au 30/09/2019 : 7 500 euros
- Exercice clos au 30/09/2018 : 5 435 euros
- Exercice clos au 30/09/2017 : 11 834 euros

SUCCURSALES DE LA SOCIETE :

Conformément à l'article L.232-1 II du code de commerce, nous vous informons que la société compte actuellement treize succursales en plus du siège.

Nic	Adresse	Commune
00086	135 Av Pierre Semard	84 Avignon
00078	37 Bis Rue Barthelemy Thimonnier	87 Limoges
00052	15 Rue de Lourdes	31 Toulouse
00037	23 Rue de la Sardane Immeuble le Castel	66 Perpignan
00045	32 Rue Mallet Stevens	30 Nîmes
00102	25 avenue de la Capelado – Via Domitia	34 Castries
En cours	20 rue Marie de Lorraine	37 La ville aux Dames
En cours	40 rue de la croix des hormones	69 Montanay
En cours	22 rue Louis Blériot	35 Bruz
En cours	5 rue du pont long	64 Morlaas
En cours	150 rue Antoine Becquerel	11 Narbonne
En cours	153 montée du long	26 Bourg les Valence
En cours	21 rue du pont de fer	12 Millau

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Conformément à l'article L.232-1 II du code de commerce, nous vous informons que la société détient au 30 septembre 2020 une filiale et des participations dans 4 sociétés.

Les participations enregistrées à la date de clôture sont les suivantes :

	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par A+ENERGIES
				Brute	Nette					
A- Renseignements détaillés										
Filiales détenues à + de 50%										
A+ENERGIES LEASE	50 000		80	40 000	40 000					
Participations détenues entre 10 et 50%										
ACTIONS+			21	3 150	3 150					
CONFORT+			21	3 150	3 150	63				
B- Renseignements globaux										
Filiales non reprises en A										
- Françaises										
- Etrangères										
Participations non reprises en A										
- Françaises	35 000		5	1 750	1 750	14 032		343 895	38 968	500
- Etrangères										

Source : Annexe comptable au 30/09/2020

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à CASTRIES,
Le 03 décembre 2020

SAS MD CORPORATE
Le président
Représentée par M. Damien TEISSIER



THIERRY DEWINTRE SAS
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS A + ENERGIES

25 Avenue de la CAPELADO
34160 CASTRIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2020

SAS A + ENERGIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux actionnaires de la société A+ ENERGIES,

I- Opinion sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A+ ENERGIES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment

IV- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

ANNEXES DU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	200 000	200 000		
	Réserves				
	Réserve légale	20 000	5 000	15 000	300.00
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	694 841	441 509	253 332	57.38
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	521 681	518 332	3 349	0.65
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 436 522	1 164 841	271 681	23.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	204 926	159 002	45 924	28.88
	Total III	204 926	159 002	45 924	28.88
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 566 105	50 000	1 516 105	NS
	Concours bancaires courants	5 144	11 075	5 931	53.55
	Emprunts et dettes financières diverses	9 314	26 150	16 835	64.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 415 715	1 964 203	548 489	27.92
	Dettes fiscales et sociales	1 317 491	1 118 555	198 936	17.79
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 500	2 500	100.00
	Autres dettes	89 072	45 347	43 725	96.42
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 402 840	3 217 829	1 185 011	36.83
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 044 289	4 541 672	1 502 617	33.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 402 840 3 217 829

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	500		500	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 129		2 129	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 629		2 629	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 001		30 001	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 235	3 814	2 579	67.62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	31 236	3 814	27 422	719.08
2. Résultat financier (V-VI)	28 607	3 814	24 793	650.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	998 320	928 473	69 847	7.52
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	317 098	24 996	292 102	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 451		39 451	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	356 549	24 996	331 553	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	421 365	47 912	373 454	779.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60 759	2 411	58 348	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	482 124	50 323	431 801	858.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	125 575	25 327	100 248	395.81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	131 978	147 195	15 217	10.34
Impôts sur les bénéfices (X)	219 086	237 618	18 532	7.80
Total des produits (I+III+V+VII)	17 837 743	15 933 194	1 904 549	11.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 316 061	15 414 862	1 901 200	12.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	521 681	518 332	3 349	0.65
	167 402	97 849		

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AMP CONSEILS MONTPELLIER

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 044 288.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 998 714.53 Euros et dégageant un bénéfice de 521 681.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

PRETS GARANTIES PAR L'ETAT

La société a souscrit en Avril 2020 des prêts garanties par l'état pour un montant total de 1 500 000,00€ pour se prémunir d'éventuels aléas liés à la crise Covid-19.

NOUVELLES AGENCES:

Dans le cadre de son développement la société a ouvert 7 nouvelles agences dans les villes suivantes :

- LA VILLES AUX DAMES
- MONTANAY
- BRUZ
- MORLAAS
- MILLAU
- NARBONNE
- BOURG LES VALENCE

RESERVES SPECIALE DE PARTICIPATION:

Notre société a continuée au 30/09/2020 le dispositif de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de brut de 131.978 euros.

FRAIS R&D "CRM":

A+ ENERGIES a acquis en 2018 pour un nouvel outil externe, développé par XEFI Software, plus performant et plus adapté aux particularités de la société. En 2019, la société a renforcée cet outil par l'achat de nouveaux modules complémentaires intégrant la partie facturation. En 2020, notre Société a accéléré la digitalisation des processus de commandes et de financement des clients. La qualité des relations clients est accentuée avec des applications QR CODE de communication et un site INTERNET réactualisé. L'outil CRM continue à être développé par briques additionnelles et conforte ainsi son rôle dédié à la politique commerciale et marketing de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	12 942	5 428		18 370
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 718	9 880		25 598
Installations générales agencements aménagements constr.	658	2 923		3 581
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	893	1 963		2 856
Installations générales agencements aménagements divers	4 470	4 460		8 930
Matériel de transport	41 493	26 514	14	67 993
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 924	24 949		49 873
TOTAL	72 438	60 809	14	133 233
TOTAL GENERAL	101 098	76 117	14	177 201

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 428				
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 880				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 923				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 963				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 460				
Matériel de transport	26 514				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 949				
TOTAL	60 809				
TOTAL GENERAL	76 117				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	93 790	21 478	10 000		105 268
Autres provisions pour risques et charges	65 212	99 658	65 212		99 658
TOTAL	159 002	121 136	75 212		204 926

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	388 596	89 603	267 377		210 822
Autres provisions pour dépréciation		30 001			30 001
TOTAL	388 596	119 604	267 377		240 823
TOTAL GENERAL	547 597	240 740	342 589		445 749
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		210 739	342 588		
		30 001			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. En l'espèce aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constatée à la date de clôture.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	2 129
Créances clients et comptes rattachés	110 583
Autres créances	15 052
Total	127 765

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	17
Employés	83
Ouvriers	6
Total	112

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 400,00 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 400,00 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

SAS A + ENERGIES

25 Avenue de la CAPELADO
34160 CASTRIES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Convention 2 :

Entité cocontractante : SCI RMD

Personnes concernées : Mélissa KAESTLER

Nature et objet de la convention : Bail commercial concernant des locaux situés 25 avenue de la Capelado – 34160 CASTRIES.

Modalités : Bail conclu le 1^{er} aout 2018 pour une durée allant du 1^{er} septembre 2018 au 31 juillet 2027. Au cours de l'exercice clos le 30-09-2020 il a été comptabilisé en charge le montant total de 126 000 euros.

Teyran, le 18 novembre 2020

THIERRY DEWINTRE SAS

Le Commissaire aux Comptes
M. Thierry DEWINTRE